



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de STEWART (Philip), « Principes de cette édition », *Lettres persanes*, MONTESQUIEU, p. 51-53

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2913-2.p.0051](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2913-2.p.0051)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2013. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES DE CETTE ÉDITION

Le texte de base est celui de l'édition originale dite A, parue chez l'imprimeur Jacques Desbordes par les soins de sa veuve Susanne de Caux en mai 1721, sous l'adresse fictive de Pierre Marteau¹. En dehors de la curieuse anomalie qu'est l'édition B de la même année², le texte n'a jamais été volontairement modifié du vivant de l'auteur. Une édition en 1754 autrefois appelée C, qui ne doit rien à Montesquieu, s'avère sans intérêt.

L'auteur a laissé à sa mort trois cahiers dont deux intitulés « Corrections des Lettres persanes », recopiés les uns sur les autres et encore en partie corrigés à la main. Les modifications préconisées furent partiellement mais non systématiquement appliquées dans la préparation de l'édition de 1758 qu'on désigne sous le sigle D, et qui est ainsi la seule édition hors B susceptible de comporter des variantes significatives.

Cette édition posthume de 1758, faite avec la participation de Jean-Baptiste de Secondat, se présente finalement dans son ensemble comme le témoin ambigu des intentions de Montesquieu et de ses éditeurs : l'apparat critique détaillé du tome I des *Œuvres complètes* la montre intégrant nombre de corrections maintenues de version en version dans les Cahiers et en sacrifiant beaucoup d'autres, éliminant des lectures erronées qui avaient voyagé de contrefaçons en

1 Il ne subsiste aucun manuscrit ayant servi à l'impression.

2 Voir plus haut, p. 27-28.

réimpressions pendant presque quarante ans, mais chargée de fautes nouvelles, ou opérant des choix qui nous paraissent arbitraires, sans mentionner de fort nombreuses modifications de la ponctuation. Il n'est plus possible de représenter cette édition comme l'incarnation des dernières volontés de l'auteur.

Ce nonobstant, elle est utilisée dans toutes les éditions faites depuis, jusqu'au premier tome des *Œuvres complètes* en 2004, fournissant toujours, à quelques nuances près, le texte de base des *Lettres persanes*. Des dizaines d'éditions successives, scolaires ou savantes, reprenant le texte frelaté de 1758, se sont données, en vertu d'une contradiction qu'on préfère ignorer, comme conformes aux intentions de l'auteur.

Tout en gardant la numérotation séquentielle de l'édition A, j'insère ici à leur place, sans l'interrompre, les Lettres supplémentaires d'après les manuscrits qui en existent. Ce procédé me semblait permettre l'intégration sans encombrement du contenu des lettres que Montesquieu voulait ajouter, tout en permettant au lecteur de les identifier sans peine et ainsi d'apprécier, s'il y a lieu, de quelle manière elles complètent ou éventuellement perturbent le mouvement des événements et des idées.

L'utilité d'une édition érudite n'est pas d'être reproduite telle quelle mais de permettre d'améliorer celles qui la suivent. Le texte du tome I des *Œuvres complètes* que j'adopte ici s'adressait aux spécialistes qui risquaient peu d'être déroutés par les particularités de la ponctuation et de l'orthographe du XVIII^e siècle, par exemple les imparfaits se terminant en *-oit* et des pluriels en *-ans* plutôt que *-ants*¹. Sans cesser de respecter l'essentiel de la disposition originale

1 Cette édition se permettait toutefois de corriger des coquilles évidentes, tout en ayant le scrupule de les signaler; cette précaution ne me semble pas s'imposer dans une édition qui vise un plus large public.

du texte, j'ai voulu le rendre plus abordable et pour cette raison ai adopté une graphie moderne.

Quant à la ponctuation, celle de 1721 diffère suffisamment des pratiques modernes pour risquer de déconcerter la majorité des lecteurs, notamment par l'abondance des virgules et la prévalence du point-virgule qui souvent tient lieu d'un point, le mot suivant commençant par une majuscule ; de manière générale, les pronoms relatifs et les conjonctions s'accompagnent soit d'une virgule, soit d'un point-virgule. Pour des raisons que j'ai expliquées ailleurs¹, et qui tiennent en grande partie à une histoire linguistique qui apparente ce texte plus au XVII^e siècle qu'au XVIII^e, il paraissait impératif d'aligner ces usages sur ceux d'aujourd'hui, sans quoi il serait presque impossible de savoir même où exactement une « phrase » se termine. En supprimant les ponctuations surnuméraires, il était rare qu'on ait été obligé d'ajouter une virgule là où il n'y avait rien.

Les variantes se trouvent à la suite du texte du roman. Il n'a pas été possible de tenir compte ici de toutes les variantes provenant des trois Cahiers de corrections ; pour les voir en détail, voir l'édition *OC I*. Celles qui sont communes aux trois cahiers ont généralement été reprises dans l'édition *D*, mais pas toutes. Enregistrer toutes ces combinaisons, qui sont scrupuleusement contrôlées dans l'édition *OC I*, eût été excessivement fastidieux pour une édition comme celle-ci ; ne sont donc relevées que celles qui portent sur le sens.

1 Philip Stewart, « Le devoir d'intervention : points, virgules, etc., dans les *Lettres persanes* », in Catherine Volpilhac-Auger éd., *Montesquieu en 2005*, *SVEC*, 2005, n° 5, p. 60-78.